

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres	
en exercice :	12
présents :	9
votants :	11
ayants donné procuration :	2
absents excusés :	3
absentes :	3
exclus :	0

Date de la convocation
11 juin 2024

Date d'affichage
19 juin 2024

<u>Objet de la délibération</u>
Accroissement des plages horaires d'accueil du périscolaire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 21/2024

Séance du 18 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le dix-huit juin à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents: Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain LEMOINE, Josette PARRENIN, Bernard MARTINA et Sylvie ROULLAIS

Etait absente : Sylvie BICHET

Etaient représentés : Jean-Marc ETIENNEY et Damien LOCATELLI

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Madame Hakima KOCH

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

L'Adjoint en charge des affaires périscolaire informe le Conseil qu'une forte demande d'accroissement des horaires d'accueil a été faite de la part des parents ayant leurs enfants inscrits au périscolaire.

Un sondage a été réalisé auprès de ces derniers afin de voir quel accroissement serait le plus judicieux.

Suite au résultat de ce sondage, il s'avère qu'il serait nécessaire d'avoir un accueil des enfants jusqu'à 18h30 au lieu de 18h00 sur les temps périscolaires.

L'exposé de l'adjoint entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention, accepte l'accroissement des plages horaires d'accueil du périscolaire pour la rentrée 2024/2025.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de Séance,
Hakima KOCH

Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification

Le Maire,
Christian QUENOT

SOUS-PREFECTURE

08 JUIL. 2024

